

TOPPY

Fabricant : TOPPY s.r.l.

Type de machine : TOPPY GRAVITY Distributeur de palettes

Numéro de série :

Année de fabrication :

NOTICE D'INSTRUCTIONS



TRADUCTION DES INSTRUCTIONS
ORIGINALES



Publication élaborée par : **TOPPY s.r.l.**
Via Muzza Spadetta, 18 - 40053 Bazzano (BO)

Édition : 01/22
Révision : 01

© 2005 - **TOPPY s.r.l.**

Tous les droits de reproduction de cette notice sont réservés à l'entreprise **TOPPY s.r.l.**. La reproduction, même partielle, est interdite.

Les descriptions et les illustrations ne sont pas contraignantes. Par conséquent, l'entreprise **TOPPY s.r.l.** se réserve le droit d'apporter toutes les modifications qu'elle jugera opportunes, à tout moment.

SOMMAIRE

0	INTRODUCTION	5
0.0	Préambule.....	5
0.1	Comment lire et utiliser la notice d'instructions.....	6
0.1.1	Importance de la notice.....	6
0.1.2	Conservation de la notice.....	6
0.1.3	Consultation de la notice.....	6
0.1.4	Copyright.....	7
0.1.5	Informations concernant les images et les contenus.....	7
0.1.6	Mise à jour de la notice d'instructions.....	7
0.1.7	Symboles - signification et emploi.....	7
1	INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	9
1.1	Informations concernant le service après-vente technique et d'entretien de la machine ..	9
1.2	Avertissements généraux de sécurité.....	10
1.3	Signalisation de sécurité	11
1.4	Indication de production de bruits aériens	12
1.5	Nombre et type d'opérateurs.....	13
1.5.1	Nombre d'opérateurs	13
1.5.2	Qualification des opérateurs.....	13
1.6	Zones dangereuses	14
1.7	Zone de stationnement de l'opérateur.....	14
1.8	État de la machine	14
1.9	Système de sécurité.....	14
2	INFORMATIONS SUR TOPPY GRAVITY.....	15
2.1	Empileur de palettes - Parties principales	15
2.2	Utilisation de l'empileur de palettes	16
2.3	Caractéristiques techniques	17
2.4	Usage prévu.....	17
3	TRANSPORT - MANUTENTION - ENTREPOSAGE	19
3.0	Avertissements généraux.....	19
3.1	Emballage et déballage.....	19
3.2	Caractéristiques techniques	20
3.2.1	Caractéristiques techniques de la machine	20
3.2.2	Caractéristiques techniques de la machine en caisse	20
3.3	Transport et manutention de la machine emballée	21
3.4	Transport et manutention de la machine déballée	22
3.5	Entreposage de la machine emballée et déballée	23
4	INSTALLATION	25
4.0	Avertissements généraux.....	25
4.1	Conditions ambiantes autorisées	25
4.1.1	Température.....	25
4.1.2	Conditions atmosphériques.....	25
4.1.3	Éclairage	25
4.2	Positionnement de la machine	26
4.3	Raccordements.....	28
4.3.1	Raccordement électrique	28
4.3.2	Raccordement pneumatique.....	28

5	PRÉPARATION À L'UTILISATION DE LA MACHINE	29
5.0	Avertissements généraux	29
5.1	Dispositifs de sécurité	29
5.2	Commandes et indications.....	30
5.2.1	Panneau de commande.....	30
5.2.2	Commandes pneumatiques	30
5.3	Procédure de démarrage et arrêt de la machine	30
5.4	Contrôle de l'efficacité des sécurités	30
6	MAINTENANCE	31
6.1	Règles générales pour une bonne maintenance	31
6.2	Lockout - Tagout - Procédure de mise en état de maintenance	31
6.3	Nettoyage	31
6.3.1	Toutes les 40 heures	31
6.4	Contrôles	31
6.4.1	Toutes les 200 heures	31
6.6	Maintenance supplémentaire.....	33
6.7	Fiche des interventions de maintenance	34
7	MISE HORS SERVICE.....	37
7.1	Arrêt prolongé	37
7.2	Démontage, démolition et élimination des résidus.....	37

0 INTRODUCTION

0.0 Préambule

Cher Client,

Nous désirons attirer votre attention sur la qualité technologique des machines que vous avez achetées auprès du FABRICANT.

Notre service après-vente technique et de vente de pièces détachées s'est ultérieurement renforcé pour mieux servir nos Clients.

Seul l'emploi de pièces détachées d'origine et l'intervention de notre personnel spécialisé permettent de garantir le maintien des meilleurs rendements de nos machines.

Permettez-nous donc de vous conseiller de faire appel **EXCLUSIVEMENT** à notre service après-vente technique et de vente de pièces détachées pour la maintenance des machines produites par le FABRICANT.

En effet, si la maintenance des machines produites par le FABRICANT devait être confiée à des techniciens non autorisés ou si l'on utilisait des pièces détachées **N'ÉTANT PAS D'ORIGINE**, ces actions rendraient caduque toute obligation liée à la garantie et à l'assistance technique de la part du FABRICANT.

Nous sommes certains que vous comprendrez l'importance, d'un point de vue technique, de la règle susmentionnée, ayant pour objectif d'éviter avant tout que nos Clients soient confrontés à de mauvaises expériences.

Nous demeurons à votre entière disposition. Veuillez agréer nos salutations distinguées.

TOPPY s.r.l.

0.1 Comment lire et utiliser la notice d'instructions

0.1.1 Importance de la notice

Cette NOTICE D'INSTRUCTIONS constitue votre guide pour l'INSTALLATION, l'UTILISATION et la MAINTENANCE de la machine que vous avez achetée.

Nous vous conseillons de suivre minutieusement tous les conseils qu'elle contient, dans la mesure où le bon fonctionnement et la durée de la machine dans le temps dépendent de la bonne utilisation et de l'application méthodique des règles de maintenance indiquées ci-après.

Il est bon de se rappeler que si des difficultés ou des inconvénients se manifestent, le SERVICE APRÈS-VENTE est entièrement disponible pour toute précision ou intervention éventuelle.

Le FABRICANT décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de maintenance erronée de la machine.

Considérer la NOTICE D'INSTRUCTIONS comme partie intégrante du produit. Conserver cette notice pendant toute la durée de vie de la machine.

LE FABRICANT se réserve le droit d'apporter des modifications dans le but d'améliorer ses machines sans aucun préavis.

S'assurer que n'importe quel amendement parvenu a bien été incorporé dans le texte.

Transmettre la notice à tout utilisateur ou propriétaire ultérieur de la machine.

0.1.2 Conservation de la notice

Employer la notice de façon à ne pas endommager, entièrement ou partiellement, son contenu. Ne pas retirer, arracher ou réécrire des parties de la notice, pour quelque raison que ce soit. Conserver la notice dans des zones à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

0.1.3 Consultation de la notice

Cette notice d'instructions comprend les parties suivantes :

- Couverture avec identification de la machine
- Sommaire
- Instructions et/ou remarques sur la machine
- Annexes

En consultant la COUVERTURE, elle nous indiquera le modèle de machine traité dans la notice et le numéro de série de la machine que l'on possède.

Le SOMMAIRE indiquera le CHAPITRE et le PARAGRAPHE dans lesquels sont figurées toutes les remarques relatives à un argument spécifique.

Toutes les INSTRUCTIONS ET/OU LES REMARQUES SUR LA MACHINE visent à identifier les avertissements concernant la sécurité, les procédures correctes et les qualifications opérationnelles nécessaires pour un bon fonctionnement de la machine.

Les ANNEXES fournies à la fin de ce document en sont partie intégrante.

0.1.4 Copyright

Cette notice contient des informations industrielles réservées appartenant au FABRICANT. Tous les droits sont réservés et peuvent être protégés par le Copyright et par d'autres lois et traités relatifs aux droits de propriété.

La reproduction, complète ou partielle, des textes et des illustrations figurant dans cette notice d'instructions, est interdite sans l'autorisation écrite du FABRICANT.

0.1.5 Informations concernant les images et les contenus

Les images contenues dans cette notice sont fournies à titre d'exemple de façon à rendre faciliter la compréhension des informations exposées pour l'utilisateur. Cette documentation peut être soumise à des variations par le Fabricant sans aucun préavis. Cependant, les informations sur la sécurité d'emploi demeurent tout de même garanties.

0.1.6 Mise à jour de la notice d'instructions

Sans préjudice des caractéristiques essentielles du type de machine décrit, le Fabricant se réserve à l'avenir le droit d'apporter des modifications, qu'il considérera opportunes pour une amélioration du produit ou pour des raisons de nature commerciale ou liée à la fabrication, aux organes, pièces et accessoires, à n'importe quel moment.

0.1.7 Symboles - signification et emploi

Dans cette notice, on emploie certains symboles pour attirer l'attention du lecteur et souligner certains aspects particulièrement importants du contenu.



Danger

Ce symbole indique un danger présentant un risque d'accident pouvant s'avérer même mortel.

Le non-respect des avertissements marqués de ce symbole peut entraîner une situation de danger grave pour la santé de l'opérateur et/ou des personnes exposées.



Avertissement

Il indique un danger présentant un risque d'endommagement de la machine ou du produit traité.

Le non-respect des avertissements marqués de ce symbole peut entraîner un mauvais fonctionnement ou un dégât à la machine.



Informations

Il indique des remarques et des conseils pour l'utilisation pratique de la machine dans les différents modes opérationnels.

CETTE PAGE EST LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Informations concernant le service après-vente technique et d'entretien de la machine

Nous vous rappelons que notre service après-vente est à votre entière disposition pour résoudre d'éventuels problèmes pouvant survenir ou vous fournir toutes les informations qui s'avèreraient indispensables.

Pour d'éventuelles précisions, s'adresser à :

TOPPY S.r.l.
Via Muzza Spadetta, 18
40053 - Valsamoggia (BO)
Loc. Bazzano (BO) ITALIE
Tél. (+39) 051.833701
info@toppy.it

Seul l'emploi de pièces détachées d'origine permet de garantir le maintien des meilleurs performances de nos machines.

Permettez-nous donc de vous conseiller de suivre à la lettre les instructions fournies au Chapitre MAINTENANCE ET RÉPARATION et d'utiliser UNIQUEMENT des pièces détachées munies de garantie.

En effet, si la maintenance des machines produites par le FABRICANT devait être effectuée de façon non conforme aux instructions fournies et si l'on utilisait des pièces détachées n'étant pas munies de la garantie du FABRICANT, il déclinera toute responsabilité concernant la sécurité de l'opérateur et le fonctionnement défaillant de la machine.

1.2 Avertissements généraux de sécurité

IL EST INTERDIT DE :

- intervenir sur des organes en mouvement ;
- démarrer le cycle de travail sans avoir d'abord vérifié que personne n'intervient sur les machines.
S'assurer que la mise en service n'est dangereuse ni pour les machines, ni pour les personnes se trouvant à proximité. Avant l'utilisation, s'assurer qu'aucun corps étranger (tournevis, clés, vis, etc.) ne se trouve dans les machines et que les pièces réglées ou remplacées sont solidement fixées ;
- contourner les systèmes de sécurité et retirer les protecteurs. Les protections ne peuvent être retirées qu'en cas de maintenance ou de réglage et, si l'on effectue des manutentions, l'opérateur préposé doit se tenir à une distance adaptée par rapport aux organes en mouvement ;
- utiliser les machines pour une utilisation différente de celle qui est expressément prévue et définie dans cette notice et dans le contrat d'achat ;
- manipuler frauduleusement ou retirer les plaquettes de sécurité placées à bord de la machine ;
- permettre au personnel non autorisé d'intervenir sur la machine.
- modifier les données figurant sur la plaquette d'identification ;
- apporter des modifications aux machines sans l'autorisation du fabricant ;
- actionner ou dérégler les appareils de contrôle ou les instruments appliqués sur les machines sans y avoir été autorisés ou sans connaître leur fonctionnement ;
- utiliser la machine si elle est en panne ;
- pulvériser de l'eau sur les composants et sur l'empileur
- faire fonctionner l'installation sans avoir d'abord contrôlé le bon déroulement de toutes les opérations, cycle par cycle.

IL EST IMPÉRATIF DE :

- lire attentivement cette notice avant l'installation, la mise en marche, l'utilisation et l'entretien ou tout autre intervention sur la machine. Chaque opérateur doit connaître les avertissements relevant de leur compétence et les pictogrammes (plaquettes adhésives) appliqués sur les machines ;
- confier chaque intervention sur l'installation uniquement à du personnel expressément autorisé ;
- s'assurer que n'importe quelle condition dangereuse pour la sécurité a été dûment éliminée avant d'utiliser la machine
- vérifier qu'il n'y a pas de corps étranger dans la zone de l'opérateur. dégager, nettoyer et éclairer correctement l'espace opérationnel et les couloirs prévus pour le stationnement des opérateurs ;
- maintenir les systèmes de sécurité en parfait état de fonctionnement ;
- ne pas négliger des odeurs ou des bruits suspects ;
- porter un équipement de protection individuelle (E.P.I.) adapté, lorsque cela s'avère nécessaire ;

1.3 Signalisation de sécurité

Les signaux de sécurité décrits dans cette notice sont indiqués sur la structure de la machine aux points adaptés et signalent la présence de situations de danger potentiel dues à des risques résiduels.

Les plaques adhésives signalent une zone pouvant présenter des risques pour le personnel préposé. À proximité de ces signaux, il faut prêter une attention maximale. Les plaques adhésives installées sur la machine doivent être maintenues propres et lisibles.

Il est interdit de retirer les protecteurs fixes de sécurité.

Il est interdit de passer ou de se tenir dans les zones présentant des organes en mouvement.

Il est impératif de lire attentivement la notice d'instructions avant d'intervenir sur la machine. Points de prise pour le levage et la manutention avec chariot élévateur.

Il est impératif de retirer le mécanisme d'actionnement de la machine avant de commencer les interventions de maintenance ou de réparation.

Positionner la machine comme établi au moment de la commande. Dans le cas contraire, le fabricant décline toute responsabilité en cas d'inconvénients pouvant se manifester.

Les opérations de transport, installation, utilisation, maintenance courante et supplémentaire de la ligne doivent être confiées exclusivement à des OPÉRATEURS spécialisés et compétents en la matière.

Conserver cette notice, avec toutes les documents en annexe, dans un lieu accessible et connu de tous les opérateurs.

Toutes les opérations d'utilisation et de maintenance des composants commerciaux de la machine ne figurant pas dans cette notice sont contenues dans les documents relatifs fournis en annexe à ce document.

Aux termes de la directive 2006/42 CE et amendements ultérieurs, on spécifie que :

- Le terme « OPÉRATEUR » indique la ou les personnes préposées à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à l'exécution de la maintenance, au nettoyage, à la réparation et au transport de la machine ;
- Le terme « ZONES DANGEREUSES » indique n'importe quelle zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette personne ;
- La « PERSONNE EXPOSÉE » indique toute personne se trouvant entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.
- Le local où sera placée la machine ne doit pas présenter de zones d'ombre, ni sources de lumières éblouissantes désagréables ou d'effets stroboscopiques dangereux dus à l'éclairage fourni par le fabricant.

- La machine peut travailler dans une zone couverte à des températures ambiantes allant de +5 °C à +50 °C.
- La machine doit être utilisée **EXCLUSIVEMENT PAR DES OPÉRATEURS QUALIFIÉS ET PAR LE NOMBRE DE PERSONNES SPÉCIFIÉ POUR CHAQUE PROCÉDURE** décrite dans le présent manuel.
- Avant de commencer l'usinage, l'opérateur doit connaître parfaitement la position, le fonctionnement des commandes et les caractéristiques de la machine. Vérifier quotidiennement tous les dispositifs de sécurité qui se trouvent sur la machine.
- Avant de lancer le cycle de travail, l'opérateur doit s'assurer qu'aucune **PERSONNE EXPOSÉE NE SE TROUVE DANS LES ZONES DANGEREUSES**.
- L'opérateur chargé de la maintenance de la machine doit porter **DES VÊTEMENTS** adaptés au lieu de travail et à la situation dans laquelle il se trouve. Il doit notamment éviter les vêtements larges, les chaînes, les bracelets, les bagues et tout ce qui pourrait être happé par les organes en mouvement.
- Les zones de stationnement de l'opérateur doivent rester libres de tout encombrement, propres et sans résidus huileux.
- Il est formellement interdit de faire fonctionner la machine avec les protections fixes et/ou mobiles démontées.
- Il est strictement interdit d'inhiber les sécurités installées sur la machine.
- Les opérations de réglage avec les sécurités réduites doivent être exécutées par une seule personne. De plus, durant leur déroulement, il est impératif d'interdire l'accès à la machine à des personnes non autorisées.



DURANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, RÉPARATION OU RÉGLAGE, RESPECTER LES INDICATIONS FOURNIES AU CHAPITRE 6 « MAINTENANCE ».

Après une opération de réglage avec les sécurités réduites, restaurer aussi vite que possible l'état de la machine avec les protections activées.

Ne jamais modifier, pour quelque raison que ce soit, des parties de la machine (telles que des raccords, des perçages, des finitions, etc.) pour y adapter des dispositifs supplémentaires. La responsabilité de toute intervention n'ayant pas été autorisée par écrit par le fabricant incombe à la personne qui l'exécute, dans la mesure où elle devient de facto « fabricant ». Nous conseillons donc de demander directement au **SERVICE APRÈS-VENTE** qu'il se charge de l'apport de toute modification éventuelle.

1.4 Indication de production de bruits aériens

Le niveau de puissance sonore détecté est inférieur à 80 dB(A) Leq. avec une tolérance de $\pm 0,8$ dB(A).

Cette valeur représente le niveau de puissance sonore relatif uniquement aux machines. Elle n'équivaut pas nécessairement au niveau auquel sont exposés les opérateurs durant la production à l'intérieur de l'établissement. Par conséquent, il est impératif d'effectuer un relevé définitif sur le lieu d'installation, durant le cycle de production, afin de pouvoir évaluer l'adoption éventuelle de mesures de protection pour les opérateurs.

1.5 Nombre et type d'opérateurs

1.5.1 Nombre d'opérateurs

Les opérations décrites dans cette notice, relatives à chaque phase du cycle de vie de la machine, ont été analysées avec attention et de façon exhaustive par le FABRICANT. Par conséquent, le nombre d'opérateurs indiqué (pour chacune d'entre elles) est le plus adapté à accomplir l'action de façon optimale.

L'emploi d'un nombre inférieur ou supérieur de préposés pourrait empêcher d'obtenir le résultat attendu ou mettre en danger la sécurité du personnel impliquer.

1.5.2 Qualification des opérateurs

À chaque opération décrite correspondra un ou plusieurs opérateurs possédant les caractéristiques adaptées, selon la classification suivante :

- **CONDUCTEUR DE LA MACHINE DE PREMIER NIVEAU (QUALIFICATION 0.1)**

Membre du personnel exerçant des fonctions simples, à savoir la conduite de la machine, par l'intermédiaire des commandes disposées sur le clavier, et les opérations de chargement et déchargement des matériaux utilisés durant la production, avec les protections installées et activées (IL N'EST PAS HABILITÉ À L'UTILISATION DE LA MACHINE EN MODE JOG AVEC LES PROTECTIONS OUVERTES) ;

- **MÉCANICIEN PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE (QUALIFICATION 1)**

Technicien qualifié en mesure de conduire la machine dans des conditions normales, de la faire fonctionner en mode JOG avec les protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer tous les réglages, les interventions de maintenance et les réparations nécessaires.

Le mécanicien préposé à la maintenance n'est pas habilité à l'exécution d'interventions sur des installations électriques sous tension ;

- **ÉLECTRICIEN PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE (QUALIFICATION 2) (non prévu)**

Technicien qualifié en mesure de conduire la machine dans des conditions normales, de la faire fonctionner en mode JOG avec les protections désactivées. Il est chargé de toutes les interventions de nature électrique liées aux réglages, à la maintenance et aux réparations.

Il est en mesure d'intervenir en présence de tension dans les armoires et les boîtes de dérivation.

- **TECHNICIEN DU FABRICANT (QUALIFICATION 3)**

Technicien qualifié mis à la disposition par le fabricant pour effectuer des opérations de nature complexe, dans des situations particulières ou, dans tous les cas, selon ce qui avait été convenu avec l'utilisateur.

1.6 Zones dangereuses

La zone (1) identifie les zones dangereuses du système TOPPY GRAVITY. Ne pas se tenir dans la zone (1) durant les phases d'usinage.

1.7 Zone de stationnement de l'opérateur

La zone (2) indique la zone de stationnement de l'opérateur durant les opérations de chargement et de déchargement.

1.8 État de la machine

Le terme « ÉTAT » indique le mode de fonctionnement (MARCHE AUTOMATIQUE, JOG, MANUEL, ARRÊT EN PHASE, ARRÊT D'URGENCE, etc.) et la condition des sécurités installées sur la machine. Le système TOPPY GRAVITY « empileur de palettes » ne requiert aucun type d'alimentation et est prévu pour travailler uniquement en mode manuel.

Il est possible de sélectionner le mode de fonctionnement par le biais des leviers spécifiques installés sur les côtés de la machine :

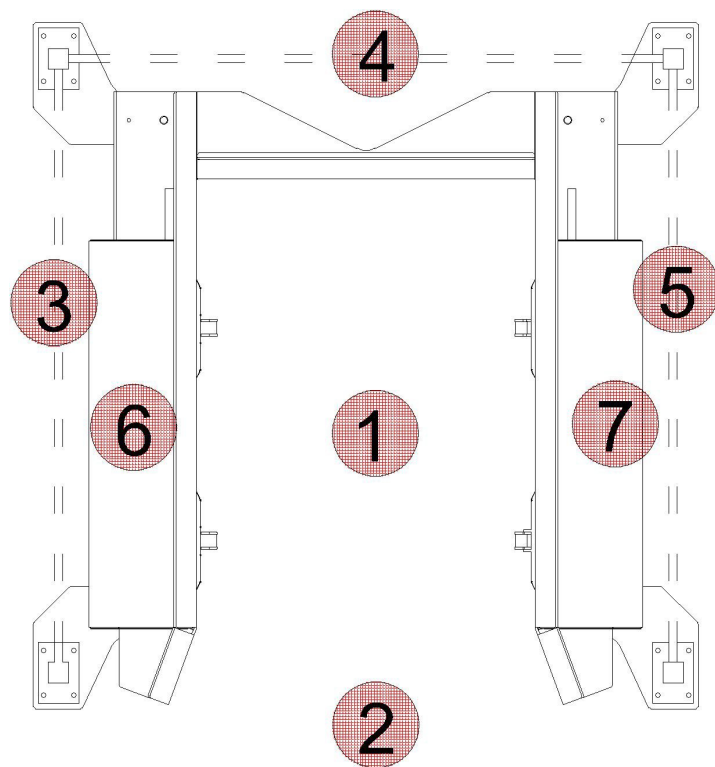
- Mode de stockage des palettes.
- Mode de relâchement des palettes.

1.9 Système de sécurité

Le système TOPPY GRAVITY « empileur de palettes » est muni de grilles périmétriques de sécurité dans les zones (3) - (4) - (5).

De plus, les mécanismes intérieurs sont protégés par les carters de sécurité (6) et (7).

Ne retirer ni les grilles périmétriques, ni les carters de sécurité.

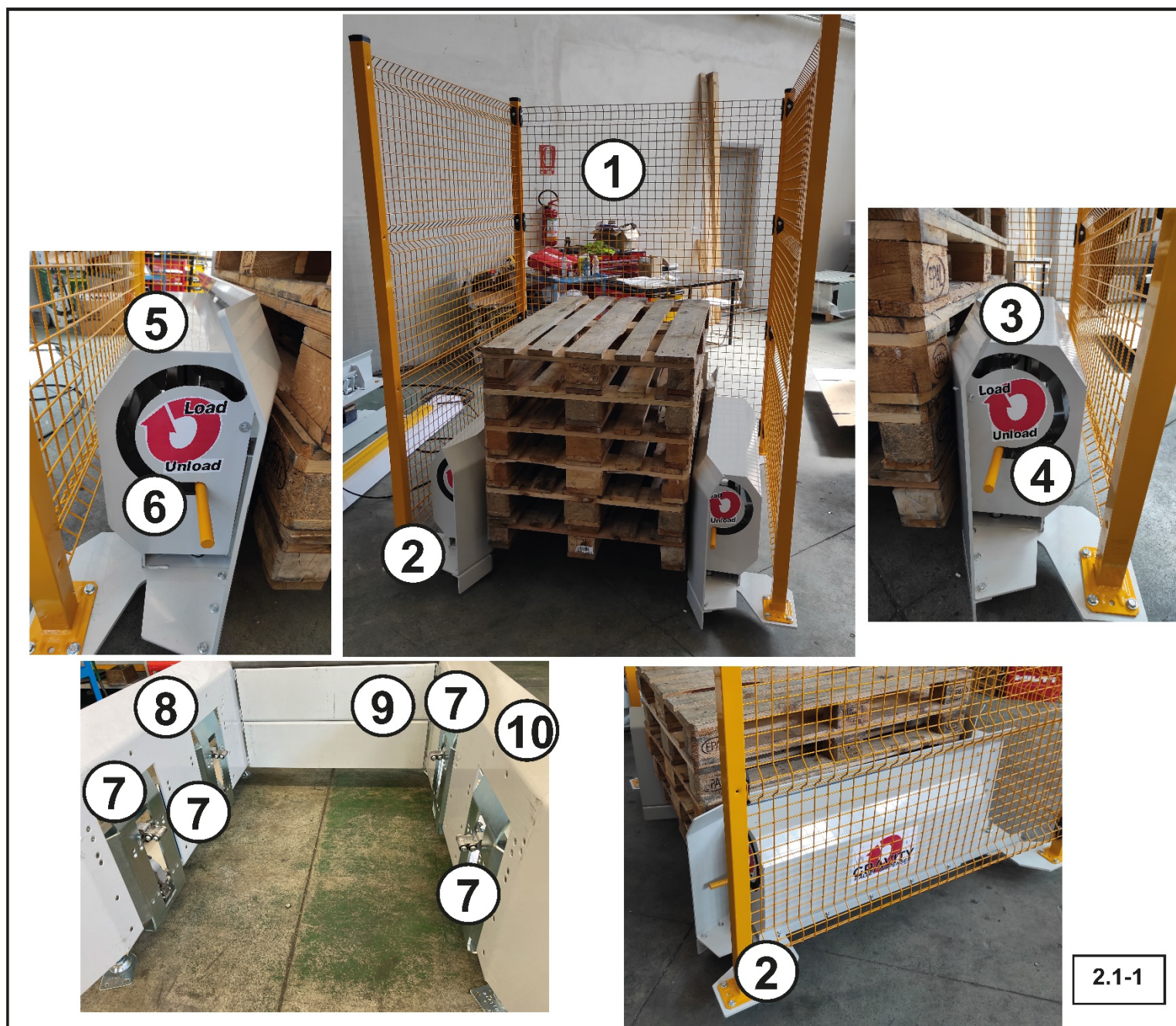


2 INFORMATIONS SUR TOPPY GRAVITY

2. Topy Gravity - Parties principales

Le TOPPY GRAVITY « empileur de palettes » comprend les parties suivantes :

- 1 Grilles périmétriques de sécurité
- 2 Bâti de la machine comprenant : châssis 8 - 10 zone latérale et châssis 9 de la zone avant 3 - 5 carters pour la protection des mécanismes intérieurs
- 4-6 Levier de commande de sélection du mode de fonctionnement stockage/déchargement, 7 groupe d'accrochage des palettes.



2.2 Utilisation de l'empileur de palettes

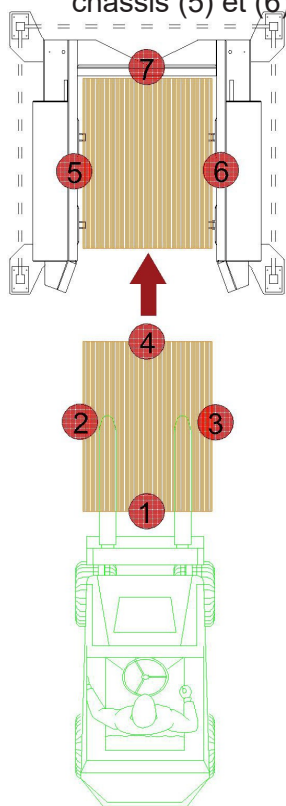
- OPÉRATIONS DE STOCKAGE DES PALETTES

1. Tourner vers le haut les 2 leviers de commande pour la sélection du mode de fonctionnement. Sélectionner le mode de fonctionnement « LOAD » (chargement). Vérifier que les deux leviers de commande sont bien positionnés.

2. Utiliser un chariot élévateur/transpalette pour positionner la palette à stocker. Vérifier que la palette est correctement accrochée du côté (1), placer la palette à stocker dans l'empileur de palettes :

- la palette doit être positionnée sous les dispositifs d'accrochage situés sur les côtés du magasin des palettes. Ne pas placer la palette au-dessus des dispositifs d'accrochage.

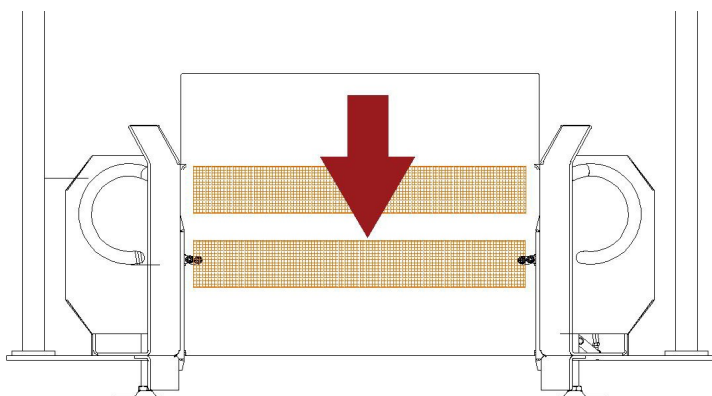
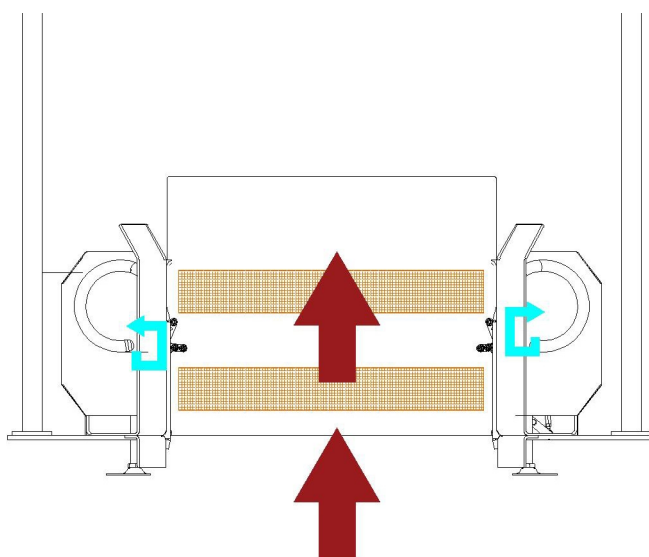
- Vérifier que la palette est bien alignée : le côté (4) de la palette doit être en contact avec le châssis (7) du magasin des palettes, les côtés (2) et (3) de la palette ne doivent pas toucher les châssis (5) et (6) du magasin des palettes.



3. Lever les fourches du chariot élévateur pour tourner les dispositifs d'accrochage. La rotation du dispositif entraînera un léger « déclic ».

4. Baisser les fourches du chariot élévateur. Dans cette phase, la palette est accrochée.

5. Retirer les fourches du chariot élévateur et s'éloigner de la zone.



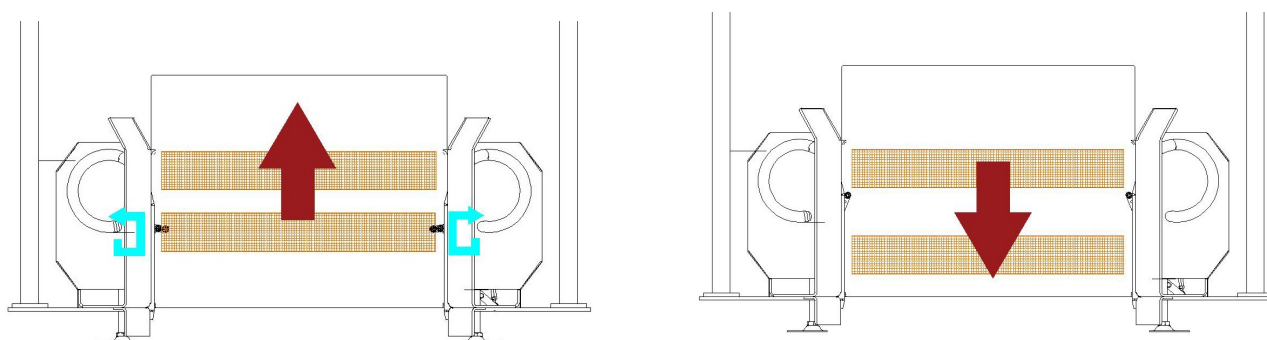
Placer une seule palette par cycle.

Ne pas positionner simultanément des piles de palettes/des palettes empilées.

2.2-1

- OPÉRATIONS DE DÉCHARGEMENT DES PALETTES

1. Tourner vers le bas les 2 leviers de commande pour la sélection du mode de fonctionnement. Sélectionner le mode de fonctionnement « DÉCHARGEMENT ». Vérifier que les deux leviers de commande sont bien positionnés.
2. Utiliser un chariot élévateur/transpalette pour retirer la palette. Vérifier que la palette est correctement accrochée sur le côté (1). Retirer la dernière palette de la pile (position inférieure).
3. Lever les fourches du chariot élévateur pour tourner les dispositifs d'accrochage.
La rotation du dispositif entraînera un léger « déclic ». Dans cette phase, la palette a été décrochée.
4. Baisser les fourches du chariot élévateur. La palette à retirer doit être positionnée sous les dispositifs d'accrochage situés sur les côtés du magasin des palettes. Dans cette phase, la palette suivante de la pile est accrochée.
5. Retirer la palette, vérifier le bon alignement :
les côtés (2) et (3) de la palette ne doivent pas toucher les châssis (5) et (6) du magasin des palettes.

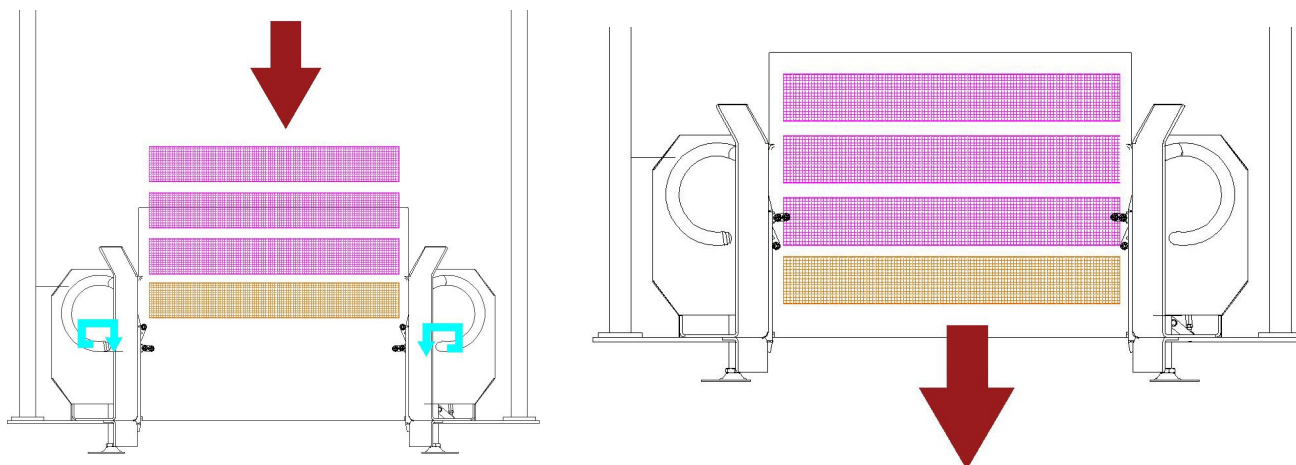


Retirer une seule palette par cycle. Ne pas retirer des palettes empilées/des piles de palettes

2.2-2

- OPÉRATIONS DE STOCKAGE D'UNE PILE DE PALETTES

1. Tourner vers le bas les 2 leviers de commande pour la sélection du mode de fonctionnement. Sélectionner le mode de fonctionnement « DÉCHARGEMENT ». Vérifier que les deux leviers de commande sont bien positionnés.
2. Utiliser un chariot élévateur/transpalette pour positionner la pile de palettes. Vérifier que la dernière palette de la pile (position inférieure) est correctement accrochée du côté (1). Positionner la dernière palette de la pile sur le dispositif d'accrochage de la palette (la palette doit être positionnée au dessus de la broche d'accrochage) et baisser les fourches du chariot élévateur/transpalette.
3. La rotation du dispositif entraînera un léger « déclic ». Dans cette phase, la deuxième palette de la pile est accrochée tandis que la dernière palette est décrochée. Retirer la dernière palette de la pile. Vérifier le bon alignement : les côtés (2) et (3) de la palette ne doivent pas toucher les châssis (5) et (6) du magasin des palettes. Avant d'accomplir les opérations de stockage, vérifier que les palettes sont correctement empilées. Durant les opérations de stockage, vérifier que la palette est bien alignée :
le côté (4) de la palette doit être en contact avec le châssis (7) du magasin des palettes, les côtés (2) et (3) de la palette ne doivent pas toucher les châssis (5) et (6) du magasin des palettes.



2.2-3

- OPÉRATIONS DE DÉBLOCAGE DE LA PALETTE EN CAS DE POSITIONNEMENT ERRONÉ

1. Tourner vers le bas les 2 leviers de commande pour la sélection du mode de fonctionnement. Sélectionner le mode de fonctionnement « DÉCHARGEMENT ». Vérifier que les deux leviers de commande sont bien positionnés.
2. Accrocher la palette avec le chariot élévateur, lever les fourches de l'engin de façon à libérer le dispositif d'accrochage de la palette.
La rotation du dispositif entraînera un léger « déclic ». Dans cette phase, la palette/la pile de palettes a été décrochée. Répéter les opérations de stockage.

2.3 Caractéristiques techniques

Capacité maximale 375 Kg - Nombre maximum de palettes 15



NE PAS S'ÉLOIGNER DES VALEURS DÉCRITES DANS LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES. TOUT AUTRE UTILISATION NON PRÉVUE, DANS LA MESURE OÙ ELLE N'EST PAS CONFORME AUX SPÉCIFICATIONS CONCEPTUELLES ET TECHNIQUES, DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME « NON AUTORISÉE ».

**PORTATA MASSIMA
MAX LOAD CAPACITY**

375 kg. - 825 lbs.

**N. MASSIMO PALLET
MAX PALLETS STACKED**

15 pallets



2.4 Usage prévu

La machine devra être utilisée conformément aux spécifications du fabricant (spécifications techniques, de sécurité, etc.) notamment en ce qui concerne les procédures de sécurité étroitement liées à la maintenance et au bon usage de la machine (voir DESTINATION D'UTILISATION, § 2.4, consulter la notice de la ligne).



IL EST INTERDIT DE MANIPULER FRAUDULEUSEMENT, DE MODIFIER OU D'AJOUTER QUELQUE COMPOSANT MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE QUE CE SOIT SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE. LE PERSONNEL PRÉPOSÉ DEVRA ACCOMPLIR DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES FOURNIES PAR LE CLIENT/L'UTILISATEUR.

3 TRANSPORT - MANUTENTION - ENTREPOSAGE

3.0 Avertissements généraux

En ce qui concerne la sécurité, consulter les indications fournies au point 1.3.

3.1 Emballage et déballage

Pour l'expédition de la machine, seules les protections périmétriques sont démontées. La machine peut être expédiée selon des modes différents en fonction des besoins liés au type de transport :

- Machine sans emballage et protégée par une enveloppe en plastique transparent.
- Machine sur palette en bois et protégée par une enveloppe en plastique transparent.
- Machine emballée dans une caisse en bois dûment dimensionnée.

Lors de la réception de la machine, s'assurer que l'emballage n'a pas subi de dégâts durant le transport ou qu'il n'a pas été manipulé frauduleusement, entraînant de ce fait un retrait éventuel de parties se trouvant à l'intérieur. Acheminer la machine emballée aussi près que possible du lieu prévu pour l'installation et la déballer en vérifiant que la fourniture correspond bien aux spécifications de la commande.



LES ENGINES DE LEVAGE ET DE TRANSPORT DOIVENT ÊTRE CHOISIS EN FONCTION DES DIMENSIONS, DES POIDS, DE LA FORME DE LA MACHINE ET DE SES COMPOSANTS. LA CAPACITÉ DES ENGINES DE LEVAGE DOIT ÊTRE SUPÉRIEURE (AVEC UNE MARGE DE SÉCURITÉ) AU POIDS DES COMPOSANTS À TRANSPORTER.

N. B. : Si l'on constate des dégâts sur la machine ou l'absence de certaines pièces, le communiquer immédiatement au service après-vente et au transporteur, en présentant la documentation photographique.

S'assurer qu'aucune pièce de petite taille de la machine ne demeure dans les cartons. Effectuer une vérification détaillée des conditions générales.

Pour l'élimination des différents matériaux constituant l'emballage, respecter les réglementations en vigueur pour la protection de l'environnement.

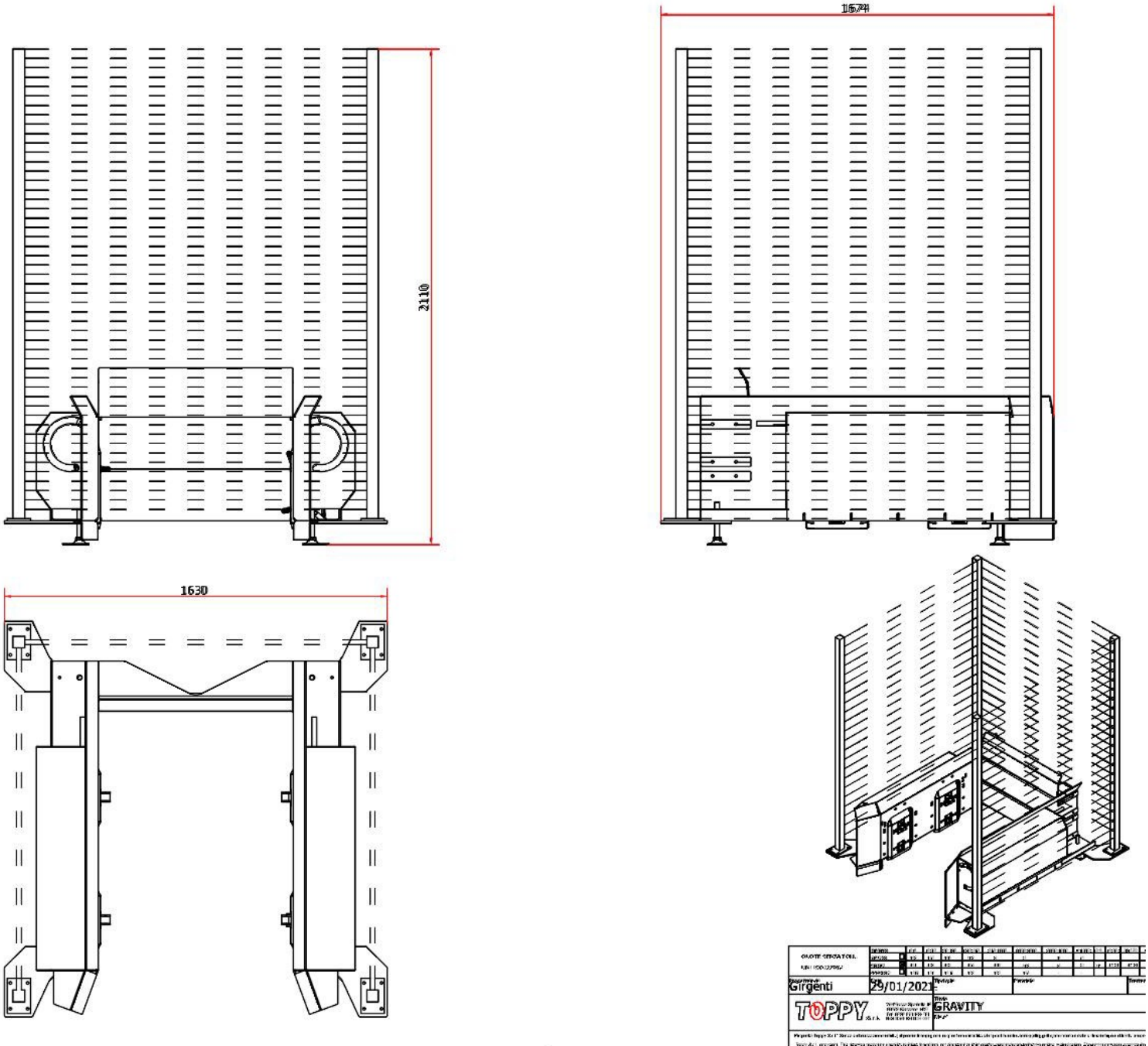


POUR LE DÉCHARGEMENT ET LA MANUTENTION, IL EST IMPÉRATIF DE FAIRE APPEL À UN ASSISTANT, QUI FOURNIRA LES INDICATIONS ÉVENTUELLES DURANT LE TRANSPORT. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉGÂTS PROVOQUÉS PAR DES OPÉRATIONS INCORRECTES, PAR DU PERSONNEL NON QUALIFIÉ OU PAR L'UTILISATION D'ENGINES INADAPTÉS.

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1 Caractéristiques techniques de la machine

Dimensions d'encombrement Consulter le plan de disposition
 « poids du corps de la machine » 335 kg



3.2.2 Dimensions de l'emballage

PaLETTE 170 x 165 cm x h 70 400 kg

3.3 Transport et manutention de la machine emballée



POUR LE LEVAGE ET LE TRANSPORT DE LA MACHINE, UTILISER UNIQUEMENT UN CHARIOT ÉLÉVATEUR DISPOSANT D'UNE CAPACITÉ ADAPTÉE. TOUT AUTRE SYSTÈME REND LA COUVERTURE D'ASSURANCE CADUQUE SI LA MACHINE DEVAIT SUBIR DES DÉGÂTS.

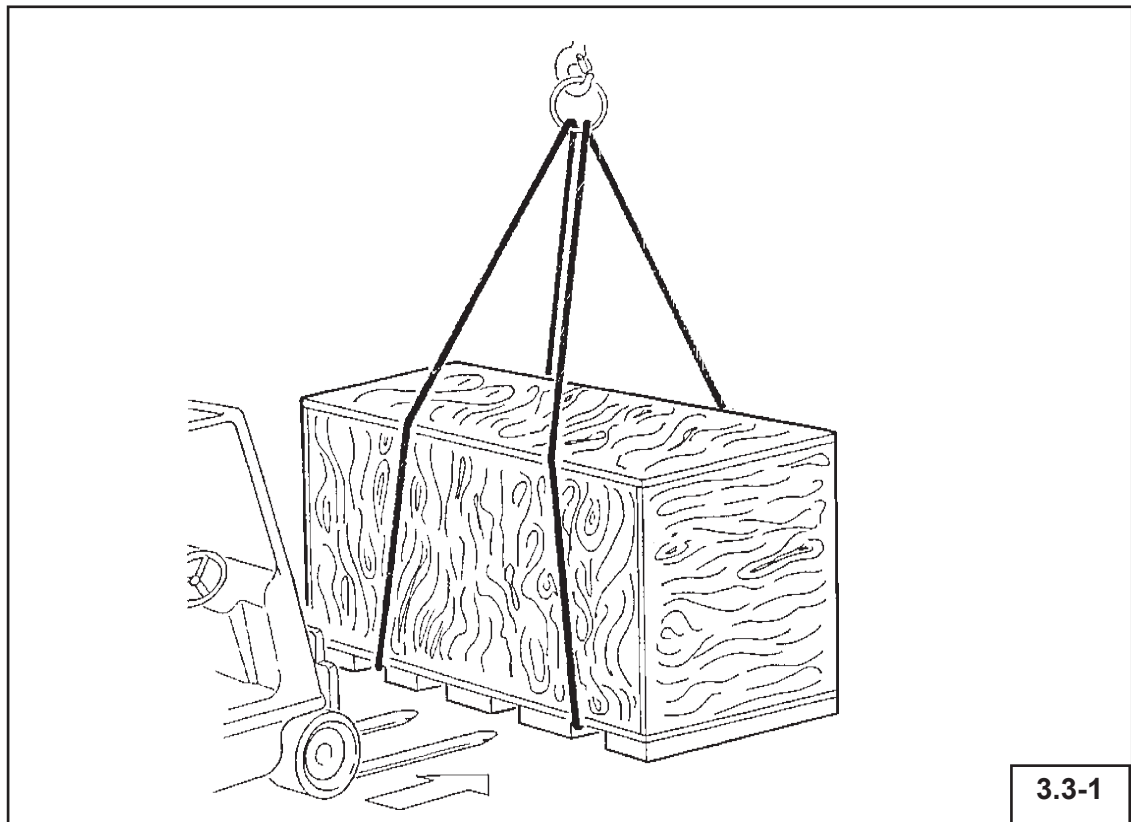


LE POIDS DE L'EMBALLAGE EST GÉNÉRALEMENT INDIQUÉ SUR LA CAISSE.



AVANT TOUTE OPÉRATION, TOUJOURS S'ASSURER QU'AUCUNE PERSONNE EXPOSÉE NE SE TROUVE DANS LES ZONES DANGEREUSES (DANS CE CAS, TOUTE LA ZONE ENTOURANT LES PARTIES DE LA MACHINE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ZONE DANGEREUSE).

Au-dessus de chaque caisse ou palette sont indiqués les données et les points pour l'introduction des câbles ou des courroies à l'aide d'une grue ou d'un pont roulant ayant une capacité adaptée ou les points d'introduction des fourches du chariot élévateur, disposant lui aussi d'une capacité adaptée.



3.4 Transport et manutention de la machine déballée



POUR LE LEVAGE ET LE TRANSPORT DE LA MACHINE EMBALLÉE, UTILISER UNIQUEMENT UNE GRUE, UN PONT ROULANT OU UN CHARIOT ÉLÉVATEUR DISPOSANT D'UNE CAPACITÉ ADAPTÉE. TOUT AUTRE SYSTÈME REND LA COUVERTURE D'ASSURANCE CADUQUE SI LA MACHINE DEVAIT SUBIR DES DÉGÂTS.



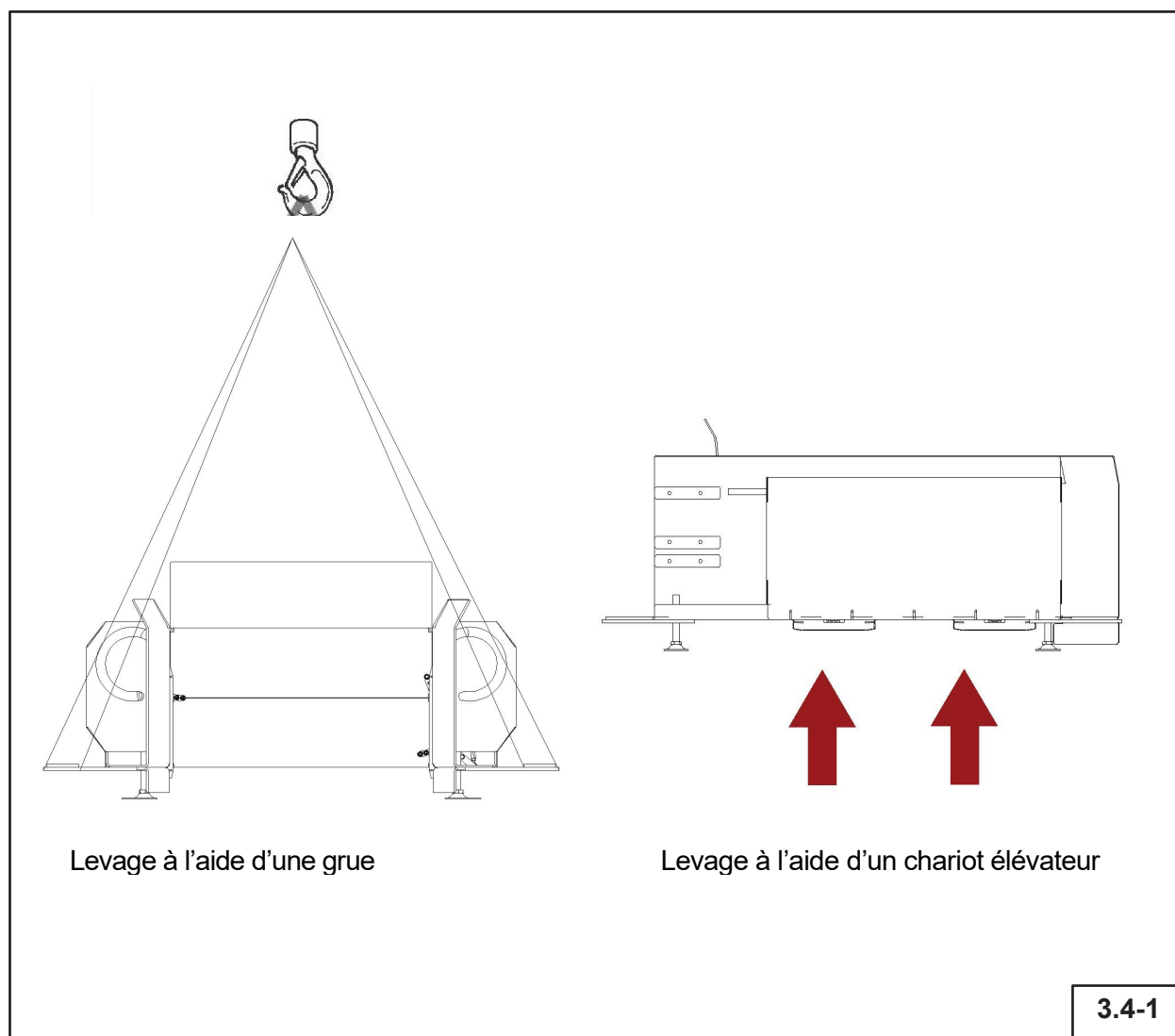
DANS TOUS LES CAS, LE RISQUE DE CHOCS PROVOQUÉS PAR UN MOUVEMENT SOUDAIN, DÛ À UN DÉSÉQUILIBRE DES PARTIES DE LA MACHINE EN CAS DE RELÂCHEMENT OU DE GLISSEMENT DES COURROIES, PERSISTE. LE LEVAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ À BASSE VITESSE ET DE MANIÈRE CONTINUE (SANS À-COUPS OU IMPULSIONS).



AVANT TOUTE OPÉRATION, TOUJOURS S'ASSURER QU'AUCUNE PERSONNE EXPOSÉE NE SE TROUVE DANS LES ZONES DANGEREUSES (DANS CE CAS, TOUTE LA ZONE ENTOURANT LES PARTIES DE LA MACHINE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ZONE DANGEREUSE).

Pour le levage, procéder comme l'indique la figure 3.4-1. Après avoir positionné le magasin des palettes Topy Gravity, monter la structure du magasin.

Poids : 335 kg



3.5 Entreposage de la machine emballée et déballée

En cas de longues périodes d'inactivité de la machine, le client devra vérifier le milieu où elle a été positionnée et, en fonction du type de transport (caisse, container, etc.), contrôler son état de conservation, si possible.

Si la machine est inutilisée et est stockée dans un milieu correspondant aux spécifications techniques fournies, il faudra graisser spécifiquement les parties vouées au coulissement. Dans tous les cas, le client devra demander au FABRICANT de lui indiquer les procédures nécessaires.

Le FABRICANT décline toute responsabilité si l'utilisateur ne spécifie ou ne demande pas les informations susmentionnées, relatives à l'un de ses besoins.

CETTE PAGE EST LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

4 INSTALLATION

4.0 Avertissements généraux

En ce qui concerne la sécurité, consulter les indications décrites au point 1.3.

4.1 Conditions ambiantes autorisées

Sauf indication contraire lors de la commande, cela signifie que la machine doit être prévue pour fonctionner normalement dans les conditions ambiantes mentionnées aux points suivants.



Si les conditions ambiantes sont très variables, il faudra s'accorder sur les moyens et les caractéristiques de climatisation du milieu.

4.1.1 Température

La température du lieu dans lequel la machine sera installée devra être maintenue entre +5 °C et +45 °C.

Dans tous les cas, la machine doit fonctionner normalement dans des milieux présentant des températures comprises entre +5 °C et +45 °C (avec une moyenne pondérée sur une période de 24 h inférieure à 35 °C).

4.1.2 Conditions atmosphériques

L'équipement est en mesure de fonctionner correctement dans des conditions atmosphériques présentant une humidité relative ne dépassant pas 50 %, à une température de 40 °C, et 90 %, à une température ne dépassant pas 20 °C (sans condensation). Si les conditions ambiantes ne sont pas adaptées au fonctionnement de la machine, le FABRICANT pourra fournir les solutions pour remédier à ce problème (si le client en fait la demande).



LA MACHINE STANDARD N'EST NI PRÉVUE ET NI CONÇUE POUR TRAVAILLER DANS DES MILIEUX À ATMOSPHÈRE EXPLOSIBLE OU PRÉSENTANT UN RISQUE D'INCENDIE.

En cas de demande de machines conçues pour être utilisées dans des atmosphères explosibles et/ou présentant un risque d'incendie, les parties devront s'accorder préalablement sur les procédures nécessaires, conformément aux règles en vigueur en la matière. (CEI 62.2, CEE n° 2006/42).

4.1.3 Éclairage



L'ÉCLAIRAGE DU MILIEU DE TRAVAIL DE L'ÉTABLISSEMENT DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ESSENTIEL POUR LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET POUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL (en Italie, consulter le Décret Ministériel spécifique).

Les machines du FABRICANT sont conçues en tenant compte des dispositions susmentionnées, en s'efforçant de réduire au minimum les zones d'ombre de façon à faciliter l'intervention des opérateurs. Le FABRICANT est toujours disponible pour fournir tous les conseils et les précisions éventuels concernant les problèmes mentionnés.

- L'éclairage est mesuré en lux.
- Éclairage produit par le flux lumineux de 1 lm, réparti de façon uniforme sur une surface ayant une aire de 1 m². (1 lx = 1 lm/m²)



ÉCLAIRAGE MINIMUM INDISPENSABLE : 300 - 500 LUX

4.2 Positionnement de la machine

Pour l'expédition de la machine, seules les protections périmétriques sont démontées. Le corps de la machine est expédié déjà monté et prêt pour le positionnement. Aucune préparation particulière de la surface d'appui n'est requise.

Lever et transférer la machine uniquement à l'aide d'un dispositif adapté, en veillant à ce que le poids de la machine soit réparti uniformément, afin d'éviter d'éventuels renversements.

Positionner la machine à l'endroit prévu pour l'installation, la mettre à niveau en réglant la hauteur de chaque pied jusqu'à obtenir un plan de travail parfaitement horizontal. Fixer la machine au sol à l'aide des chevilles prévues à cet effet.



POUR OBTENIR UNE BONNE MISE À NIVEAU DE LA MACHINE, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN NIVEAU À BULLE. LA PRÉCISION DE CETTE OPÉRATION ÉVITERA DES VIBRATIONS OU DES BRUITS INUTILES ET GARANTIRA UNE MEILLEURE RIGIDITÉ À LA MACHINE.

Compléter le positionnement de la machine en mettant en place les protections périmétriques. Placer la machine selon les dispositions établies au moment de la commande. Consulter les schémas fournis par le FABRICANT. Dans le cas contraire, le fabricant déclinera toute responsabilité en cas d'inconvénients éventuels.



Durant le positionnement à l'endroit prévu pour l'installation :

- ***IL EST IMPÉRATIF DE FAIRE APPEL À DES ASSISTANTS QUI FOURNIRONT LES INDICATIONS ÉVENTUELLES DURANT LE TRANSPORT. DANS TOUS LES CAS, LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES ET SUPERVISÉES PAR UN TECHNICIEN DU FABRICANT, AFIN DE GARANTIR UN MODE D'ACTION CORRECT ET SÛR.***
- ***MAINTENIR LES DISTANCES DE SÉCURITÉ ET, DANS TOUS LES CAS, NE PAS SE TENIR OU PASSER SOUS DES CHARGES SUSPENDUES.***

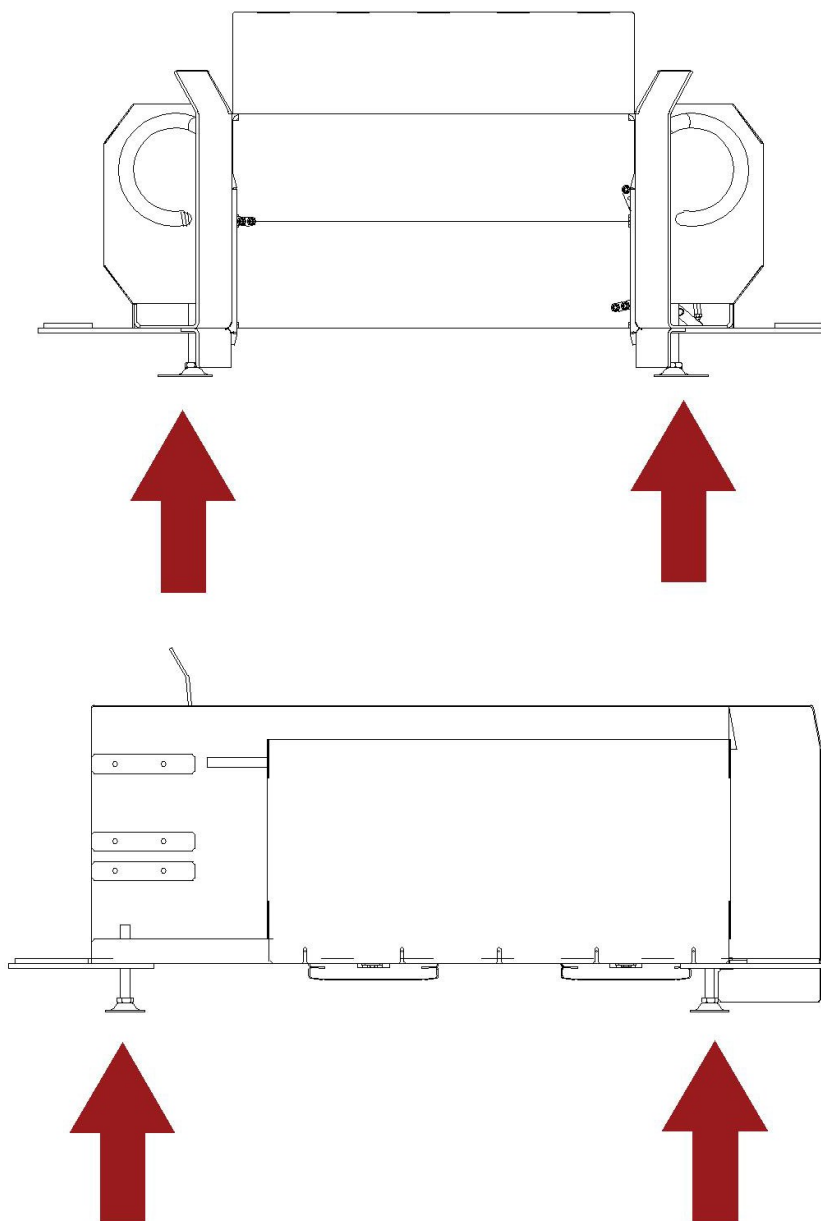


DURANT LES PHASES D'INSTALLATION :

- ***À L'AIDE DES INSTRUMENTS PRÉVUS À CET EFFET, VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION ET DE LA MISE À LA TERRE ;***
- ***ÉVITER D'INTERVENIR SUR DES PIÈCES RÉGLÉES ET/OU PRÉCONFIGURÉES LORS DE L'ESSAI FINAL. TOUTE MODIFICATION TECHNIQUE SE RÉPERCUTANT SUR LE FONCTIONNEMENT ET/OU SUR LA SÉCURITÉ DES MACHINES NE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE QUE PAR LE PERSONNEL DU FABRICANT OU PAR DES TECHNICIENS FORMELLEMENT AGRÉÉS PAR CE DERNIER. DANS LE CAS CONTRAIRE, LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE CHANGEMENTS OU DE DÉGÂTS POUVANT EN DÉCOULER ;***
- ***LE PERSONNEL PRÉPOSÉ DOIT UTILISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ADAPTÉS AU TYPE DE TRAVAIL.***

**DURANT LES PHASES DE MISE EN SERVICE :**

- **LE PERSONNEL PRÉPOSÉ DOIT RESPECTER LA DISTANCE DE SÉCURITÉ ET, DANS TOUS LES CAS, SE TENIR EN DEHORS DES ZONES DÉLIMITÉES PAR LES PROTECTIONS ;**
- **NE PAS INTRODUIRE DE PARTIES DU CORPS DANS LES ORGANES EN MOUVEMENT OU À PROXIMITÉ DE COMPOSANTS POUVANT SE METTRE EN MOUVEMENT AUTOMATIQUEMENT, SANS AVOIR PRÉALABLEMENT COUPÉ LE COURANT ÉLECTRIQUE (RISQUE D'ÉCRASEMENT OU D'ENTRAÎNEMENT DES MEMBRES INTRODITS).**



4 pieds réglables.

Positionner la machine à l'endroit prévu pour l'installation, la mettre à niveau en réglant la hauteur de chaque pied jusqu'à obtenir un plan de travail parfaitement horizontal. Fixer la machine au sol à l'aide des chevilles prévues à cet effet.

4.3 Raccordements

4.3.1 Raccordement électrique

Raccordement électrique non requis. Pour le bon fonctionnement du magasin des palettes Topy Gravity, aucune alimentation électrique n'est requise.

4.3.2 Raccordement pneumatique

Raccordement pneumatique non requis. Pour le bon fonctionnement du magasin des palettes Topy Gravity, aucune alimentation pneumatique n'est requise.

5 PRÉPARATION À L'UTILISATION DE LA MACHINE

5.0 Avertissements généraux

La machine doit être utilisée EXCLUSIVEMENT PAR DES OPÉRATEURS QUALIFIÉS ET PAR LE NOMBRE DE PERSONNES SPÉCIFIÉ POUR CHAQUE PROCÉDURE décrite dans le présent manuel.

Les zones de stationnement de l'opérateur doivent rester libres de tout encombrement, propres et sans résidus huileux.



L'OPÉRATEUR PRÉPOSÉ À L'UTILISATION ET À LA MAINTENANCE DE LA MACHINE DOIT PORTER DES VÊTEMENTS ADAPTÉS AU LIEU DE TRAVAIL ET À LA SITUATION DANS LAQUELLE IL SE TROUVE. ÉVITER LES VÊTEMENTS LARGES, LES CHÂÎNES, LES BRACELETS, LES BAGUES ET TOUT CE QUI POURRAIT ÊTRE HAPPÉ PAR LES ORGANES EN MOUVEMENT.

Avant de commencer l'usinage, l'opérateur doit connaître parfaitement le contenu, la position, le fonctionnement des commandes et les caractéristiques de la machine. Vérifier quotidiennement tous les dispositifs de sécurité qui se trouvent sur la machine.



IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FAIRE FONCTIONNER LA MACHINE EN MODE AUTOMATIQUE AVEC LES PROTECTEURS FIXES ET/OU MOBILES DÉMONTÉS.



IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INHIBER LES SÉCURITÉS INSTALLÉES SUR LA MACHINE.

5.1 Dispositifs de sécurité



LA MACHINE A ÉTÉ CONÇUE ET FABRIQUÉE POUR PERMETTRE UNE UTILISATION SÛRE DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LE FABRICANT. LES PIÈCES MOBILES SONT ISOLÉES PAR DES PROTECTEURS ET DES GRILLES PÉRIMÉTRIQUES DE SÉCURITÉ.



LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉGÂTS MATÉRIELS AUX MACHINES ET DE BLESSURES CORPORELLES AUX PERSONNES ET AUX ANIMAUX LIÉS À UNE MANIPULATION FRAUDULEUSE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.

5.2 Commandes et indications

5.2.1 Panneau de commande



Pour le bon fonctionnement du magasin des palettes Topy Gravity, aucune alimentation électrique n'est requise.

L'empileur de palettes n'est pas équipé d'un panneau de commande.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement, utiliser les deux leviers de commande situés sur les côtés de l'empileur de palettes.

- LOAD = levier vers le haut pour les opérations de stockage
- UNLOAD = levier vers le bas pour les opérations de déchargement

5.2.2 Commandes pneumatiques

Pour le bon fonctionnement du magasin des palettes Topy Gravity, aucune alimentation pneumatique n'est requise.

L'empileur de palettes n'est pas équipé de commandes pneumatiques.

5.3 Procédure de démarrage et arrêt de la machine

Pour le bon fonctionnement du magasin des palettes Topy Gravity, aucune alimentation électrique n'est requise.

Aucune procédure de démarrage électrique n'est requise.

L'empileur de palettes n'est pas équipé d'un panneau de commande muni d'un bouton d'arrêt d'urgence

5.4 Contrôle de l'efficacité des sécurités

Vérifier que les grilles périmétriques de sécurité ont été correctement mises en place et raccordées au bâti de la machine.

Vérifier que les carters/protecteurs de sécurité ont été correctement raccordés et fixés.

6 MAINTENANCE

6.1 Règles générales pour une bonne maintenance



Consulter le Chap.6 « Maintenance » de la notice de la ligne pour effectuer les procédures prévues pour une bonne maintenance.

6.2 Lockout - Tagout - Procédure de mise en état de maintenance



Aucune alimentation électrique ou pneumatique n'est requise. La procédure de Lockout-Tagout n'est pas requise. Avant d'effectuer les opérations de maintenance, vérifier qu'aucun opérateur ne se trouve dans la zone de travail.

6.3 Nettoyage

6.3.1 Toutes les 40 heures

Nettoyer l'empileur de palettes avec un chiffon pour verres.

6.4 Contrôles

6.4.1 Toutes les 200 heures

Vérifier que les carters/protecteurs de sécurité sont correctement serrés.

Vérifier que les grilles périmétriques de sécurité sont correctement serrées.

6.6 Maintenance supplémentaire



Le service après-vente est disponible pour des précisions, pour des interventions auprès du client, par l'envoi de personnel spécialisé, ou pour l'envoi de pièces détachées.

Toujours spécifier :

- le nom du Client et les données d'identification ;
- les données d'identification de la machine, telles que : le modèle de la machine, le n° de série, l'année de fabrication.

En cas de besoin, s'adresser à :

TOPPY s.r.l.
Via Muzza Spadetta, 18 - 40053 Bazzano (BO) Italie
Tél. +39 051 833701 - Fax + 39 051 834097
info@toppy.it

7 MISE HORS SERVICE

7.1 Arrêt prolongé

Le terme arrêt prolongé indique un arrêt de la machine dans des conditions non opérationnelles pendant une période de temps prolongée.

En cas d'arrêt prolongé dans des conditions différentes de celles prévues pour l'utilisation normale, il est recommandé de vidanger les fluides en adoptant les mesures en vigueur dans le pays où est installée la machine.

Si la machine est employée après un arrêt prolongé, vérifier son état avant de commencer le cycle de travail.

7.2 Démontage, démolition et élimination des résidus

Le démontage et la démolition doivent être confiés à du personnel spécialisé et possédant les compétences mécaniques et électriques nécessaires pour travailler en toute sécurité. Pour ces opérations, il est conseillé de contacter le fabricant. Respecter les règles de sécurité fournies dans cette notice et en vigueur dans le pays où est installée la machine.

Procédure de démontage

Aménager une zone de travail ample et dépourvue d'encombrements et procéder comme suit :

- vidanger les lubrifiants dans les récipients prévus à cet effet ;
- démonter toutes les parties de la machine et diviser les composants à éliminer et à réutiliser.

Élimination des résidus

Les matériaux ayant servi à la fabrication de la machine ne produisent pas de dangers ou de risques pour les opérateurs. À l'inverse, ils peuvent représenter un danger pour l'environnement s'ils ne sont pas traités correctement. Les résidus huileux, les composants en caoutchouc ou en plastique doivent être acheminés vers des centres de collecte sélective pour le tri et le traitement des pièces polluantes.



**ATTENTION : DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT !
CHAQUE DÉCHET DOIT ÊTRE TRAITÉ, ÉLIMINÉ OU RECYCLÉ,
CONFORMÉMENT À LA CLASSIFICATION ET AUX LOIS EN VIGUEUR DANS LE
PAYS OÙ EST INSTALLÉE LA MACHINE.**

CETTE PAGE EST LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

TOPPY s.r.l.
Via Muzza Spadetta, 18 - 40053 Bazzano (BO) Italie
Tél. +39 051 833701 - Fax + 39 051 834097
info@toppy.it

TOPPY